

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Session 2013

CORRECTION DE LA SOUS-ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE CONSIGNES GÉNÉRALES

Le règlement d'examen précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à évaluer « la maîtrise des savoirs et des capacités en histoire-géographie et éducation civique » des candidats. « L'épreuve [...] comporte trois parties, notées respectivement 9, 4 et 7 points ».

Cette répartition est **immuable**.

Chaque partie est évaluée globalement et le sujet n'indique pas de répartition des points lorsqu'il existe des sous-questions. L'évaluation globale de chaque partie permet de prendre en compte tout élément de réponse pertinent par rapport au sujet même s'il n'est pas attendu dans les pistes de correction proposées.

Une bonne réponse doit pouvoir **compenser** des manques constatés par ailleurs.

Dans cette perspective il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction n'est pas un barème dégressif où il s'agirait de soustraire des points par rapport à une production idéale ; c'est un **barème cumulatif** et la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée ;
- **l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisé** ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie est sanctionnée par une note très basse.

On **valorise**, dans le cadre de la note globale sur 20 points, le candidat :

- qui manifeste sa bonne **compréhension** du sujet, de la problématique et du contexte ;
- qui s'efforce de produire un **raisonnement** historique ou géographique, fait preuve d'esprit critique et/ou de connaissances personnelles pertinentes, montre sa bonne maîtrise de l'expression écrite et du vocabulaire de la discipline, ou encore produit spontanément un schéma, une carte ou un croquis pour illustrer ses propos ;
- qui montre une bonne maîtrise des capacités historiques ou géographiques sollicités par les différents sujets.

Baccalauréat Professionnel- Toutes spécialités - CORRIGÉ	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire- géographie- Éducation civique	
Repère de l'épreuve : 1309 -FHG HGEC 2	Page 1 sur 6

PREMIERE PARTIE (sujets d'étude de géographie)

- Le candidat qui répond aux attentes ci-dessous énoncées obtient la note maximale de 9 points.
- La réponse est évaluée globalement et non par sous-question.
- Pour répondre, le candidat peut, au choix, suivre le découpage du questionnement ou produire une réponse unique, structurée en fonction des consignes.

Sujet 1 : La transformation des espaces industriels français.

Attentes :

On attend du candidat une réponse rédigée et organisée qui présente, dans l'ordre et selon le plan qui lui convient, deux types d'espaces industriels traditionnels avec ses activités et ses localisations ; deux types d'espaces dynamiques avec ses activités et ses localisations ; quelques facteurs d'explication des transformations.

Eléments possibles de réponse :

• Les espaces traditionnels de la production industrielle

- Les activités industrielles traditionnelles : métallurgie, sidérurgie, textile, construction automobile, construction navale, construction mécanique, chimie...
- Les caractéristiques : de grandes unités de production, concentration de la main d'œuvre, équipement lourds...
- Les localisations (par région, type d'espace, points cardinaux) : bassins miniers (Nord, Est), bassins de main-d'œuvre (Ouest, Normandie, Bretagne, Picardie, région parisienne), axes de circulation (vallée de la Seine, région lyonnaise)...

• Les nouveaux espaces dynamiques

- Les nouveaux espaces : technopôles et technopole, pôle de compétitivité, système productif local, ZIP...
- Les activités : haute technologie, recherche-développement, aéronautique, biochimie, télécommunications, électronique, informatique...
- Les localisations : régions métropolitaines, périphérie des aires urbaines, proximité des réseaux de transports (aéroport de Roissy, interconnexions multimodales), Ouest et Sud...

• Les facteurs explicatifs

- La mondialisation des échanges, la révolution des transports et la DIT : littoralisation des activités, délocalisation des industries à faible valeur ajoutée, zone d'industrialisation diffuse, compétitivité et accessibilité des territoires...
- La tertiarisation des activités, la synergie recherche-industrie : métropolisation, héliotropisme (cadre de vie), zone d'industrialisation diffuse, zone de reconversion, compétitivité et accessibilité des territoires...
- Les réseaux.

Pistes de valorisation :

• Connaissances

- Utilisation d'un vocabulaire disciplinaire (technopôle, tertiarisation, innovation, pôle de compétitivité, métropolisation, mondialisation, division spatiale du travail, délocalisation...).
- Mention d'un espace en reconversion.
- Raisonnement à différentes échelles (répartition des activités industrielles à l'échelle mondiale, nationale et locale).
- Précision des exemples présentés (Peugeot à Sochaux, Mittal à Florange, Sophia-Antipolis à Nice, Aéronautique à Toulouse...).
- Tout aspect particulièrement développé des connaissances présentées ci-dessus.

Baccalauréat Professionnel- Toutes spécialités - CORRIGÉ	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire- géographie- Éducation civique	
Repère de l'épreuve : 1309 -FHG HGEC 2	Page 2 sur 6

- **Capacités**
 - Décrire et caractériser des espaces.
 - Localiser et situer des territoires.
 - Expliquer un processus, établir des relations de causalité.
 - Pratiquer différents langages (texte, schéma).

- **Schémas**

On valorise tout schéma simple qui montre l'organisation ou la transformation des espaces industriels à l'échelle nationale, régionale ou locale.

Sujet 2 : Les mobilités de la population en France : la périurbanisation

Attentes :

On attend du candidat une réponse rédigée et organisée qui comporte, dans l'ordre qui lui convient, la formulation d'une définition qui reprend les principaux aspects de la notion ; une présentation ordonnée de quelques unes des différentes conséquences de la périurbanisation ; l'illustration du propos par quelques exemples choisis sur le territoire français.

Éléments possibles de réponse :

- **Définition**

Mise en évidence des principaux aspects suivants : extension de l'espace urbain, situation en périphérie des zones urbaines, grignotage de l'espace rural, croissance urbaine, espace entre ville et campagne...

- **Conséquences**

- Les déplacements : augmentation des déplacements quotidiens entre le domicile et le travail ; augmentation des déplacements (quotidiens / hebdomadaires) pour les achats et les loisirs ; usage de la voiture ; accroissement des mobilités ; embouteillages...
- Les transformations des territoires : extension des aires urbaines ; développement de l'habitat pavillonnaire ; zones de faible densité de population ; implantation de centres commerciaux à la périphérie des villes ; diminution des espaces ruraux ; revitalisation d'une partie de l'espace rural ; extension du réseau de transports (routes, trains, cars, RER...)...
- Les aspects économiques et environnementaux : accroissement du coût des infrastructures (acheminement en eau, électricité, gaz, éclairage) ; besoins de services publics ; artificialisation des sols ; pollution automobile ; uniformisation des modes de vie...

Pistes de valorisation :

- **Connaissances**

- Utilisation d'un vocabulaire disciplinaire (migrations pendulaires, aires urbaines, rurbanisation...).
- Mention de la répartition des activités au sein de l'espace urbain, de l'interaction entre croissance urbaine et développement des mobilités, d'éventuels conflits d'usage.
- Pertinence et variété des exemples présentés.
- Tout aspect particulièrement développé des connaissances présentées ci-dessus.

- **Capacités**

- Décrire et caractériser des espaces.
- Localiser et situer des territoires.
- Expliquer un processus, établir des relations de causalité.
- Pratiquer différents langages (texte, schéma).

- **Schémas**

On valorise tout schéma simple qui montre les flux de déplacements, l'étalement urbain, la répartition des activités, l'organisation de l'espace urbain...

Baccalauréat Professionnel- Toutes spécialités - CORRIGÉ	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire- géographie- Éducation civique	
Repère de l'épreuve : 1309 -FHG HGEC 2	Page 3 sur 6

DEUXIEME PARTIE (Education civique)

- Le candidat qui répond aux attentes ci-dessous énoncées obtient la note maximale de 4 points.
- La réponse est évaluée globalement et non par sous-question.
- Pour répondre, le candidat peut, au choix, suivre le découpage du questionnement ou produire une réponse unique, structurée en fonction des consignes.

Sujet : La Déclaration universelle des droits de l'Homme

Attentes :

On attend du candidat :

- qu'il fasse preuve de connaissances (contexte historique +principe) ;
- qu'il prenne en compte dans son exposé le document ;
- qu'il soit capable de faire le lien entre ses connaissances et l'actualité du monde qui l'entoure.

Eléments possibles de réponse :

● **Une présentation du contexte :**

- fin de la Seconde Guerre mondiale + découverte des camps + la création de l'ONU (1945) ;
- adoption du texte le 10 décembre 1948, à Paris, par l'Assemblée générale de l'ONU.

● **Les principes :**

Première référence mondiale aux libertés fondamentales (cf document : « premier manifeste... »).

Affirmation pour chaque individu de droits :

- politiques et civils : droit à la vie, à la liberté, à la sûreté de sa personne, égalité de droits entre les citoyens, interdiction de l'esclavage et de la torture, liberté de conscience, d'expression... ;
- économiques et sociaux : droit à un niveau de vie suffisant, droit à la santé, à l'éducation, droit au repos et aux loisirs...

● **La réflexion** sur le respect de la Déclaration soixante après son adoption : tout exemple pertinent est pris en compte

Pistes de valorisation :

N'importe quel aspect des connaissances présentées ci-dessus peut être développé par un candidat et faire l'objet d'une valorisation. On privilégiera la pertinence de la réflexion concernant la dernière question et la validité des exemples développés

Baccalauréat Professionnel- Toutes spécialités - CORRIGÉ	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire- géographie- Éducation civique	
Repère de l'épreuve : 1309 -FHG HGEC 2	Page 4 sur 6

TROISIEME PARTIE (histoire – situations)

- Le candidat qui répond aux attentes ci-dessous énoncées obtient la note maximale de 7 points.
- La réponse est évaluée globalement et non par sous-question.

Sujet 1 : Gandhi et la non-violence

Attentes :

On attend du candidat :

- Qu'il comprenne les questions et y réponde de manière rédigée et structurée ;
- Qu'il prenne bien en compte les éléments donnés par le document ;
- Qu'il relie les éléments prélevés dans le document avec ses connaissances ;
- Qu'il fasse preuve d'esprit critique.

Eléments possibles de réponse :

1) Présentez l'auteur du discours et le contexte dans lequel il écrit ce texte ?

On attend du candidat :

- qu'il nomme Gandhi et qu'il donne quelques éléments fondamentaux de sa biographie (par exemple : avocat, fait ses études en Angleterre, mène à partir de 1915 la résistance au colonialisme britannique, devient un leader politique, il est assassiné en 1948).
- qu'il précise que l'Inde est une colonie britannique : elle est exploitée économiquement par cette métropole et qu'elle refuse d'accorder l'indépendance que Gandhi a plusieurs fois réclamée. Le candidat peut également évoquer la montée du nationalisme indien (existence du parti du Congrès).

2) Quel est son objectif ? Distinguez en les classant les arguments qu'il met en avant pour justifier cet objectif.

On attend du candidat qu'il précise d'abord l'objectif de Gandhi : l'indépendance de l'Inde (« complète indépendance », « totale indépendance »)

On attend ensuite qu'il classe et distingue les arguments suivants :

- Des arguments politiques
 - Le droit de disposer de la liberté : « vivre en liberté ».
 - L'autodétermination : « ce peuple a le droit d'en changer ou même de le révoquer ».
- Des arguments économiques
 - Mettre fin à l'exploitation coloniale : « jouir des fruits de son travail ».
 - Mettre fin à la misère : « posséder ce qui est nécessaire pour vivre ».
 - Le droit au développement : « avoir toutes les possibilités de la croissance ».

On ne pénalise pas une réponse non exhaustive du moment que le candidat manifeste sa compréhension de la question, propose un classement et met en avant quelques uns des arguments.

3) Quels moyens souhaite-t-il utiliser pour atteindre son but ?

On attend une réponse qui aborde le principe de non violence et la désobéissance civile (exemple évoqué par Gandhi : le refus de payer l'impôt).

4) A-t-il réussi à atteindre ce but ? Développez votre réponse.

1947, la colonie britannique accède à l'indépendance : c'est un succès.

Cependant :

- Entre 1946 et 1948, les Hindous et les Musulmans se livrent à une véritable guerre civile qui entraîne des massacres des deux côtés.
- Gandhi s'est opposé en vain la partition territoriale.

Pistes de valorisation :

N'importe quel aspect des réponses présentées ci-dessus peut être développé par un candidat et faire l'objet d'une valorisation.

Baccalauréat Professionnel- Toutes spécialités - CORRIGÉ	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire- géographie- Éducation civique	
Repère de l'épreuve : 1309 -FHG HGEC 2	Page 5 sur 6

Sujet 2 : La Toussaint 1954

Attentes :

On attend du candidat :

- qu'il comprenne les questions et y réponde de manière rédigée et structurée ;
- qu'il prenne bien en compte les éléments donnés par le document ;
- qu'il relie les éléments prélevés dans le document avec ses connaissances ;
- qu'il fasse preuve d'esprit critique.

Éléments possibles de réponse :

1) Pourquoi l'expression " l'Algérie une terre française" illustre-t-elle le contexte ? L'Algérie est « une terre française » puisqu'il s'agit d'une colonie de peuplement au sein de l'Union française et qu'elle est divisée en trois départements.

2) Présentez le FLN. A qui s'adresse-t-il ? quel est son but ?

On attend du candidat :

- qu'il présente le Front de libération nationale (FLN) : un mouvement nationaliste algérien fondé en 1954 par des partisans de l'indépendance algérienne ; un mouvement révolutionnaire ;
- qu'il distingue les deux destinataires : en effet, ce manifeste est adressé aux Algériens (cf l'expression : « la mobilisation de toutes les énergies et toutes les ressources nationales ») et aux autorités françaises (cf l'expression : « nous avançons une plate-forme honorable de discussion aux autorités françaises ») ;
- qu'il précise l'objectif essentiel : obtenir l'indépendance de l'Algérie.

3) Caractérisez et classez les moyens par lesquels le FLN cherche à atteindre cet objectif.

On attend du candidat :

- qu'il indique la caractéristique majeure des moyens envisagés : la violence n'est pas exclue (cf les expressions : « par tous les moyens », « limiter les pertes humaines et les effusions de sang »)
- qu'il propose un classement de ces moyens. Par exemple :
 - Une action intérieure : sur le plan politique et sur le plan de l'action directe
 - Une action extérieure : sur le plan international, s'appuyer sur des alliés

4) Que se passe-t-il le 1^{er} novembre 1954. ? Expliquez pourquoi ce jour-là est considéré comme un événement historique ?

On attend du candidat une réponse qui fasse brièvement le récit des événements de ce jour-là et qui explique en quoi on considère que c'est un événement historique.

Par exemple : Le 1^{er} novembre 1954, une trentaine d'attentats ont lieu simultanément dans le pays. Leur simultanéité montre la préparation de l'opération. Ces attentats sont revendiqués par le FLN, inconnu jusqu'alors. Ce jour est considéré comme un événement historique car il marque le début de l'insurrection, le début de la guerre d'Algérie qui aboutit à l'indépendance de ce pays.

Pistes de valorisation

N'importe quel aspect des réponses présentées ci-dessus peut être développé par un candidat et faire l'objet d'une valorisation

Baccalauréat Professionnel- Toutes spécialités - CORRIGÉ	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire- géographie- Éducation civique	
Repère de l'épreuve : 1309 -FHG HGEC 2	Page 6 sur 6